

## J'agis pour la justice au Gabon

*Au Gabon, la contestation du scrutin présidentiel d'août 2016 a été violemment réprimée. Malgré les allégations de crimes graves imputables aux forces de l'ordre, aucune enquête indépendante n'a été menée jusqu'à ce jour. L'impunité semble être reine.*



### L'élection d'Ali Bongo contestée, les manifestations violemment réprimées

Au Gabon, quelques semaines avant le scrutin présidentiel d'août 2016, les libertés d'expression et de manifestation ont été fortement restreintes et des militants de la société civile ont fait l'objet de violences et d'arrestations arbitraires conduisant certains d'entre eux à fuir le pays. Suite à l'annonce des résultats le 31 août, la situation est devenue explosive. Des milliers d'opposants sont descendus dans les rues pour dénoncer les irrégularités électorales et le verdict officiel donnant le président sortant Ali Bongo Ondimba gagnant avec une très courte avance sur son rival, Jean Ping. Les manifestations ont été violemment réprimées par les forces de l'ordre. Le bilan officiel fait état de 3 morts, tandis que l'opposition parle d'« au moins » 100 victimes. Les communications téléphoniques et internet ont été coupées et le quartier général de Jean Ping a été assiégé puis envahi par les forces de sécurité. Plusieurs leaders de l'opposition ont été placés en détention, 1 200 personnes ont été arrêtées à travers le pays et des cas d'exécutions sommaires, d'usage abusif de la force létale, de tortures et de disparitions forcées ont été recensés par l'opposition et la société civile.

### L'impunité perdue

Un an après, des familles sont encore à la recherche de leurs proches et des membres de l'opposition et des journalistes indépendants continuent à être victimes de pressions et de menaces. A la demande du Gabon, la Cour Pénale Internationale procède actuellement à un examen préliminaire concernant les violences électorales d'août 2016 afin de déterminer si des crimes relevant de sa compétence ont été commis. Il s'agit d'une procédure longue et incertaine,

vraisemblablement utilisée par le gouvernement gabonais comme une action de diversion plutôt que comme un moyen de mener une véritable enquête sur les violations des droits de l'homme commises. S'il y avait eu une réelle volonté politique au Gabon ou au niveau international, une enquête aurait été menée rapidement après les faits par le Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies. Cependant, la vérité n'a toujours pas été établie, les tensions demeurent vives dans le pays et la confiance entre le pouvoir et la population est fortement érodée.

[Lettre d'interpellation à télécharger](#)

**En savoir plus :**

- En Afrique comme ailleurs, pas de démocratie sans alternance. [Lire l'article](#)
- Emmanuel Macron doit soutenir les aspirations à la démocratie et aux droits de l'homme. [Lire l'article](#)

.....  
.....  
.....  
France

M. Ali BONGO ONDIMBA  
Président de la République  
Cabinet du Président de la République  
Présidence de la République  
BP 546 Libreville  
GABON

A ....., le ...../...../2017

Monsieur le Président,

Je tiens à vous faire part de ma plus vive préoccupation au sujet de l'absence d'enquête sur les violences électorales survenues il y a un an.

Au cours de cette période, entre 5 et 100 personnes auraient été victimes de violations des droits de l'homme, notamment de tortures, d'exécutions sommaires et de disparitions forcées. La plupart de ces violations ont été commises après l'annonce des résultats, le 31 août 2016.

A ce jour, la vérité n'a toujours pas été établie sur ces faits. Les tensions demeurent fortes et la confiance dans la gouvernance démocratique et respectueuse des droits de l'homme est érodée.

Je vous exhorte par conséquent à mettre en place – avec l'appui du Haut-commissariat aux droits de l'homme des Nations unies – une enquête indépendante sur les allégations de violations des droits de l'homme commises durant la phase électorale et post-électorale dans le but d'identifier leurs auteurs et de les juger conformément au droit.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma haute considération.